

Communiqué de presse, le 24 avril 2023

206 vins médaillés au Concours des vins du Val de Loire

La 6e édition du concours des vins du Val de Loire s'est déroulée jeudi 20 avril à Blois à la Halle aux Grains, afin de récompenser les meilleures cuvées des appellations et indication géographique protégée du ressort d'InterLoire, interprofession des vins du Val de Loire.



Un jury de 70 personnes composé de professionnels, de dégustateurs avertis et d'amoureux des vins du Val de Loire a évalué 700 échantillons du nouveau millésime. Avec un protocole strict grâce à l'utilisation de tablettes numériques les jurés ont découvert en avant-première les caractéristiques du millésime 2022. Ce millésime est marqué par sa grande précocité et sa météo atypique, éprouvante pour les vigneron. Le vignoble du Val de Loire a connu une météo printanière et estivale très sèche donnant lieu à des vendanges précoces. En définitive, le millésime 2022 se rapproche de la précocité du millésime 2020.

Les jurés ont attribué **206 médailles**, dont **117 médailles d'or**, **66 médailles d'argent**, **23 médailles de bronze**, récompensant ainsi le travail qualitatif de tout un vignoble.

« Ce palmarès représente la diversité et la typicité de nos vins, sur la fraîcheur, l'équilibre et la gourmandise qui ont tant de succès auprès des consommateurs. Les médailles d'or seront les ambassadeurs d'InterLoire tout au long de l'année à venir », précise Pierre-Jean Sauvion, Président de la commission communication d'InterLoire.



Les médailles étant un critère important pour guider les consommateurs dans leur démarche d'achat, InterLoire, membre de l'association des Grands concours Vinicoles Français, a développé avec un partenaire un processus de notation numérique unique.

Découvrez le palmarès complet des vins médaillés en ligne sur :

<https://www.concoursvinsvalde Loire.fr/palmars>

À PROPOS D'INTERLOIRE : Au sein de la troisième région viticole française de vins d'appellation, InterLoire, l'interprofession des vins du Val de Loire, rassemble 3 000 opérateurs (vignerons, maisons de négoce et coopératives) et représente 80 % des volumes du bassin viticole. InterLoire regroupe les appellations et dénominations du Nantais, de l'Anjou-Saumur et de la Touraine, ainsi que l'IGP Val de Loire, réparties sur 42 000 hectares et 14 départements de la Vendée au Puy-de-Dôme. Ses missions sont le pilotage économique et prospectif de la filière, la recherche et l'expérimentation, la défense et la promotion collective des vins du Val de Loire, l'animation et la coordination des acteurs de la filière ligérienne.